



**ORBEIL**

**BULLETIN MUNICIPAL  
JUILLET 2023**



# SOMMAIRE

<b>EDITO</b>	P 3-4
<b>LA VIE COMMUNALE</b>	
• LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET LE BUDGET 2023	P 5-6
• TRAVAUX DE VOIRIE 2022	P 7
• REFECTION DES CHEMINS COMMUNAUX	P 7
• TRAVAUX POUR LES BASSINS DE COMPENSATION	P 7
• URBANISME	P 7
• LES EMPLOYES DE LA VOIRIE	P 8
• BATIMENTS COMMUNAUX	P 8
• RADARS PEDAGOGIQUES	P 8
• DOMAINE DE VORT	P 9
• ECOLE, ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE, LE TEMPS A L'ECOLE	P 9-10
• LES AFFAIRES SOCIALES	P 11
• LA SECURITE	P 11
• LES ACTUALITES DU 1 <sup>ER</sup> SEMESTRE 2023	P 12-13
• AMONM3	P 12
• RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE POUR LA SECHERESSE 2022	P 12
• INSTALLATION DE 4 COMPOSTEURS PARTAGES	P 12
• REPRISE DE CONCESSIONS DANS L'ANCIEN CIMETIERE	P 13
<b>MAIRIE</b>	
• RENSEIGNEMENTS PRATIQUES, HORAIRES, PERMANENCES	P 14-15
• CONTACTS UTILES	P 15
<b>TARIF DES LOCATIONS DES BATIMENTS DE LA COMMUNE</b>	
• SALLE DES FETES TARIFS 2023	P 16
• SALLE DES FETES TARIFS 2024	P 17
• DOMAINE DE VORT TARIFS 2023	P 18-19
• DOMAINE DE VORT TARIFS 2024	P 19-20
• MARABOUS D'ORBEIL ANIMATIONS,	P 20
<b>INFORMATIONS</b>	
• TRANQUILLITE DU VOISINAGE	P 21
• ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ELAGAGE DES ARBRES	P 21
• PROPRETE DES CHEMINS	P 21
• DON DU SANG	P 21
• SYNDICAT MIXTE DE L'EAU	P 22
• SICTOM – VALTOM	P 23
• INFORMATION DE L'API : RESEAU CHERPA	P 24
<b>LES ASSOCIATIONS</b>	
• AMICALE LAIQUE	P 25-29
• L'APE	P 29
• LE CLUB DES JOURS HEUREUX	P 30
• LES FOURS EN FETES	P 30
• LES AMIS DE NAVES	P 31
• ORBEIL ANIMATIONS	P 31
<b>CALENDRIER DES FESTIVITES 2<sup>EME</sup> SEMESTRE 2023</b>	P 32

Directeur de la publication : MERLEN Bernard, Crédits photographiques : ARCHIMBAUD Mirelle, BOUILLAND Frédéric, GARDETTE Christelle, GAYDIER Simonne, GIRARD Didier, GUERET Gilles, MERLEN Bernard, MESTAS Chantal, ROUCHON Gérard, VIDAL Gisèle, les Jours Heureux, l'APE, l'Amicale Laique, Les fours en fête, Orbeil Animation, les Amis de Naves



Bernard MERLEN  
Maire d'ORBEIL

# EDITO

Le vendredi 13 janvier 2023, j'ai pu pour la première fois de mon mandat présenter mes vœux aux habitants d'Orbeil dans notre belle salle des fêtes. Moment important pour faire un bilan de l'année écoulée.

J'ai débuté mon mandat par un confinement qui s'est éternisé et deux catastrophes naturelles ; je ne reviendrai pas sur ces événements qui ont déjà fait l'objet de nombreux commentaires de ma part.

Difficile de remonter la commune après cela avec des dépenses imprévisibles et le manque de rentrées d'argent, mais grâce à une gestion économe de nos finances par le conseil municipal, nous avons pu franchir ces étapes difficiles.

Aujourd'hui, après approbation du compte administratif 2022 qui est le résultat des dépenses et recettes, notre budget a été voté le 5 avril 2023 : le détail de celui-ci figure dans ce bulletin.

Notre commune continue d'investir malgré tout et plusieurs projets sont inscrits au budget 2023 :

- Changement du système de chauffage de la mairie et de la maison du Pont (remplacement des chaudières mazout défectueuses) par des pompes à chaleur pour un montant de 45.600€ TTC
- Changement des vitrages du domaine de Vort et de la salle du Cèdre pour un montant de 71.000€ TTC
- En fin d'année, début des travaux pour la mise en sécurité de notre commune suite aux dernières intempéries.

Des demandes de subventions ont été faites :

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) d'un montant de 40% des travaux HT pour la pompe à chaleur de la mairie dont je viens d'apprendre la non attribution. J'ai repris contact avec le sous-préfet d'Issoire, notre députée Delphine LINGEMAN et notre sénateur Jean Marc BOYER afin de soutenir notre projet pour la session de septembre et j'espère que notre commune sera retenue
- Fonds d'Intervention Communal renommé Fonds des Initiatives Communales (FIC) de l'ordre de 40% des travaux HT pour la rénovation du bâtiment de la

Mairie concernant une pompe à chaleur et des fenêtres de la salle de réunion du 1<sup>er</sup> étage attribué par le Département dont je n'ai pas le retour mais que je devrai obtenir d'après notre conseiller départemental Bertrand BARRAUD

- Une subvention concernant le domaine de Vort de l'ordre de 20% au service tourisme du Conseil Régional

Poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) afin de mieux régler l'impact des ruissellements constatés ces derniers temps sur nos normes de construction. J'espère un assouplissement de certaines règles de construction et ainsi permettre aux administrés de réaliser leur projet de construction.

Ayant à cœur de redémarrer notre cuisine au profit de nos enfants, la commune a recruté en CDD à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 une cuisinière avec toujours un approvisionnement des denrées auprès de la société API Restauration.

Récemment, notre commune a été impactée par les gros orages des 20 et 21 juin, surtout à Naves. Nous avons dû faire intervenir en urgence la société CYMARO, que je tiens à remercier pour sa réactivité, afin de nettoyer fossés et regards. Le nettoyage des buses interviendra en fonction des disponibilités de l'hydrocureuse. J'ai provoqué une réunion le 6 juillet à la salle de Naves avec les habitants de Naves qui ont été impactés afin de trouver des solutions pérennes pour faire face à ces phénomènes qui deviennent de plus en plus violents et fréquents.

Dernière nouvelle du 29 juin : l'ensemble des documents d'urbanisme qui sont jusqu'à présent instruits gratuitement par API seront à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 payants. C'est encore une nouvelle charge qui va alourdir notre budget déjà très restreint.

Je tiens à remercier l'ensemble des habitants qui ont apporté un message de soutien face aux récentes émeutes et attaques subies par les élus. Etant votre représentant vis-à-vis de l'Etat, je me suis fait le rapporteur du soutien des habitants d'Orbeil le 3 juillet devant la mairie d'Issoire lors du rassemblement des maires de l'Agglo Pays d'Issoire. La violence n'est jamais une solution. C'est dans ces moments difficiles que la nation et les institutions de la République doivent se montrer fortes avec le soutien de la population.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon été et de bonnes vacances

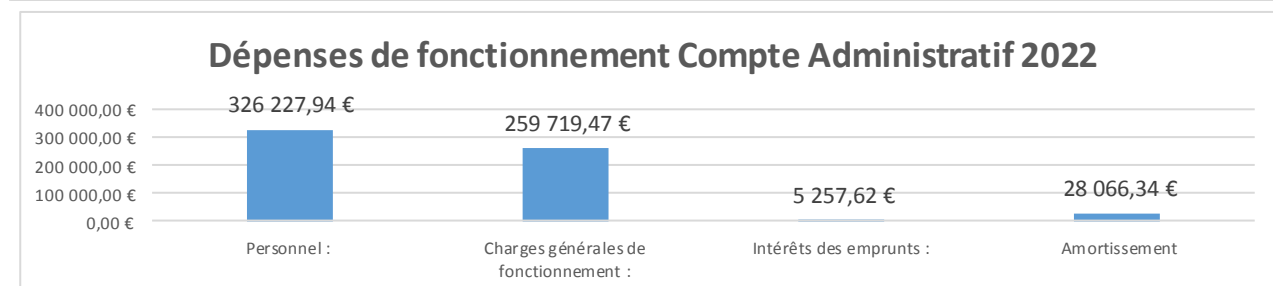
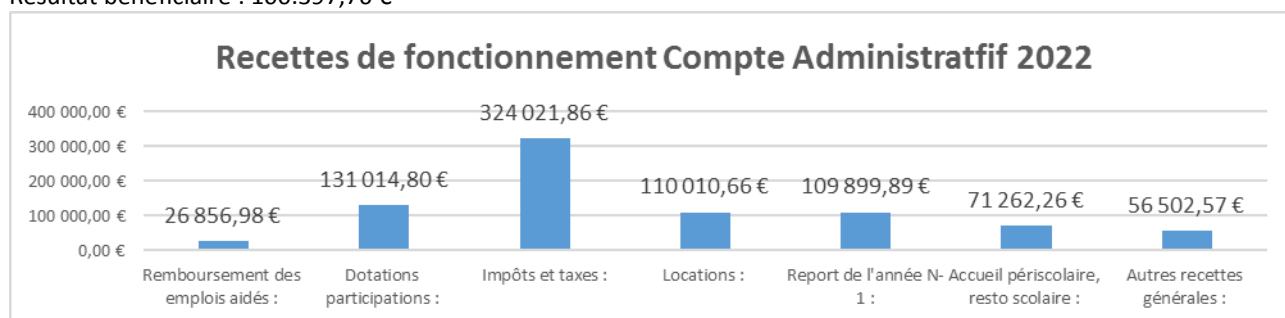
Bernard MERLEN

# LA VIE COMMUNALE

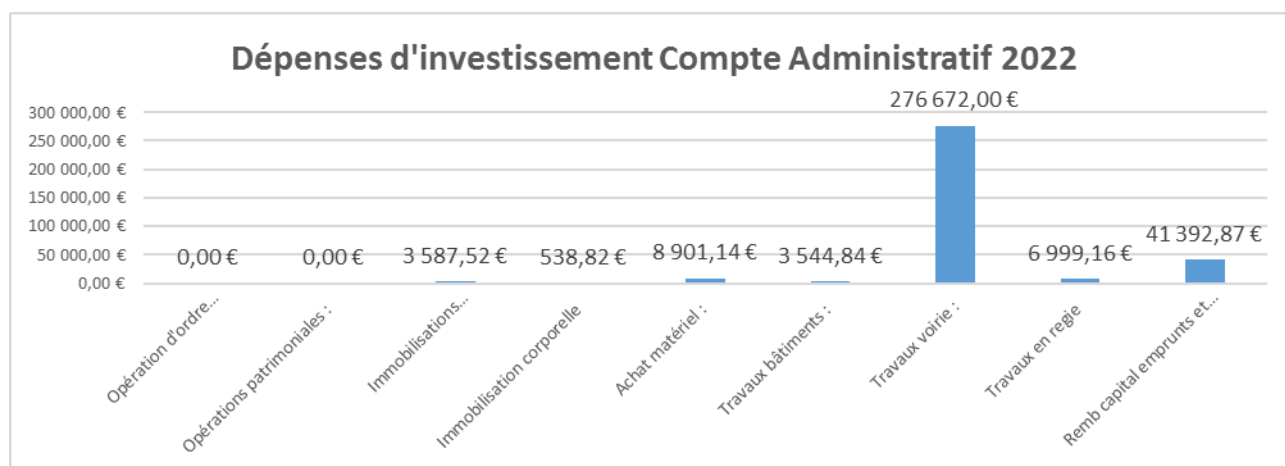
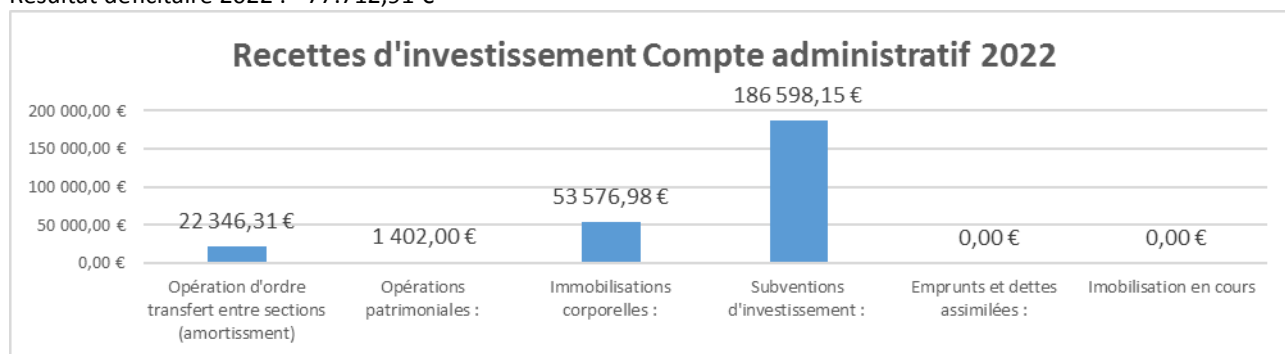
## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Il est le résultat des dépenses et des recettes réalisées en fonctionnement et en investissement.  
Il fait apparaître l'excédent ou le déficit de l'année écoulée.

**1/ En fonctionnement :** (Total des recettes sans report 2021 = 719.669,13 € et total des dépenses = 619.271,37 €)  
Résultat bénéficiaire : 100.397,76 €



**2/ En investissement :** (Total des recettes : 263.923,44 € et total des dépenses : 341.636,35 €)  
Résultat déficitaire 2022 : - 77.712,91 €

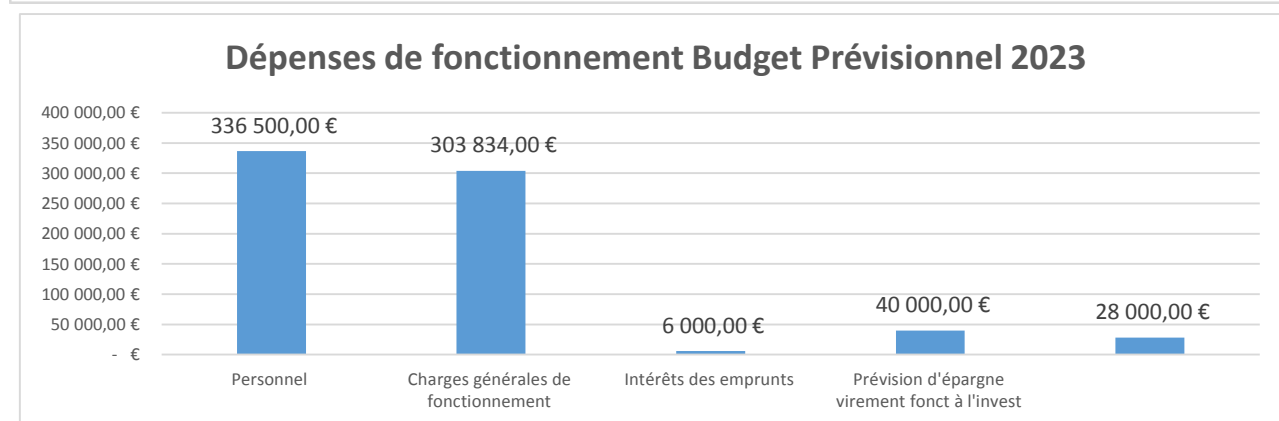
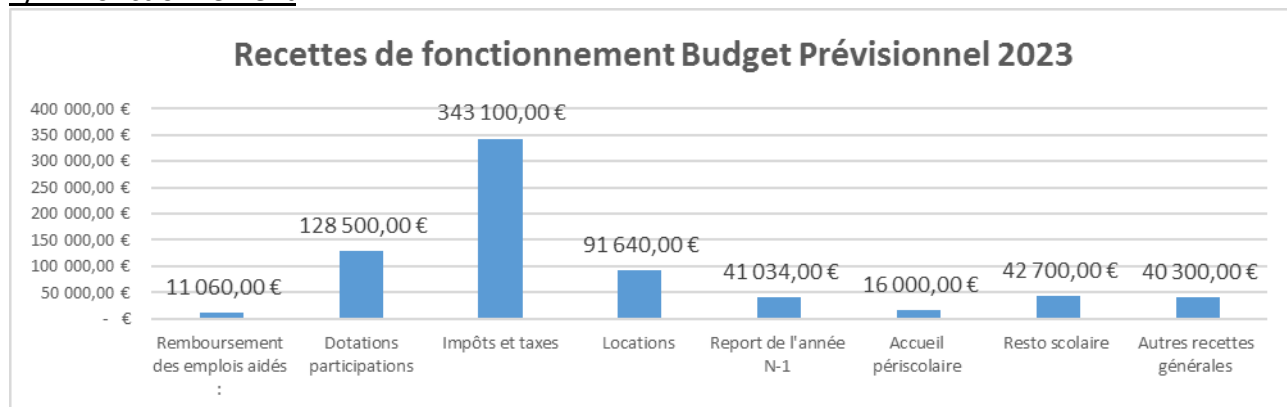


# LE BUDGET 2023

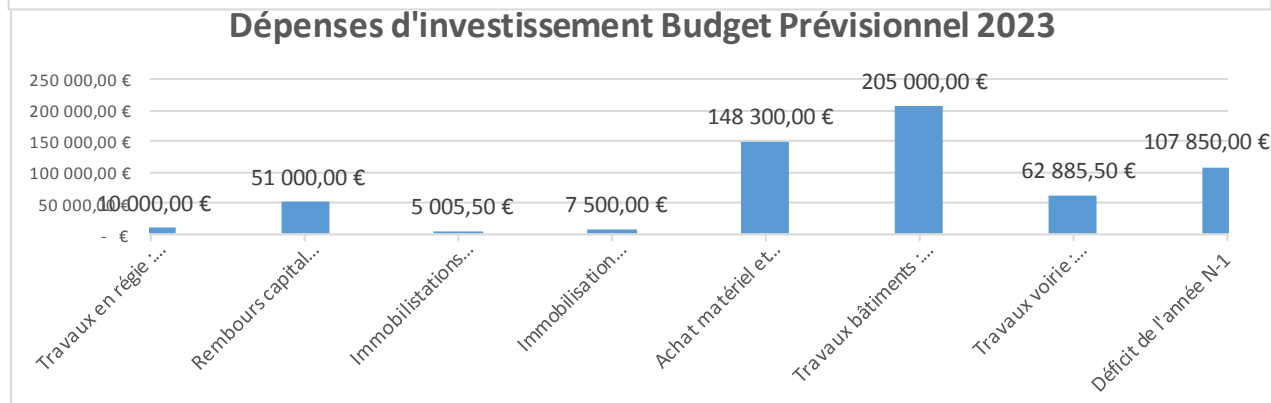
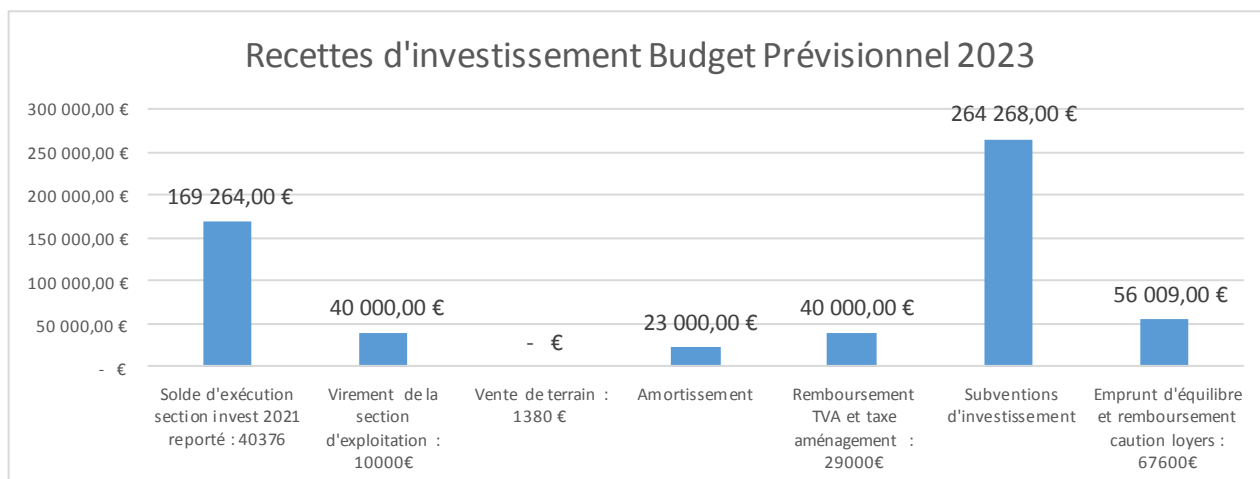
Le budget de la commune a été voté en conseil municipal le 05 avril 2023.

Il s'élève à 714.334 € en fonctionnement et à 592.541 € en investissement, soit un total de 1.306.875 €.

## 1/ En fonctionnement :



## 2/ En investissement :



# LA VIE COMMUNALE

## TRAVAUX DE VOIRIE 2022

Les travaux d'aménagement du bourg à Perthus se sont terminés sur cette fin d'année 2022. En ce début d'année 2023, les équipes de la société SPIE ont fini leur prestation pour le compte de Territoire d'Énergie, à savoir les câblages et les

raccordements électriques du bourg. Il en va de même pour le réseau de télécommunication. L'effacement d'une partie des réseaux aériens et leurs supports est également terminé.

## RÉFECTION DES CHEMINS COMMUNAUX

Les deux derniers chemins qui avaient été fortement dégradés durant les épisodes orageux de 2021 ont été réhabilités entre la fin d'année 2022 et le début d'année 2023 : le chemin de Vort à Moidas et le chemin de Perre Dure.

La dernière étape de nos réfections des chemins communaux sera la réfection du chemin menant à Vort depuis le pont SNCF. Ces travaux se dérouleront sur le mois de juin selon les conditions météorologiques.

## TRAVAUX POUR LES BASSINS DE COMPENSATION

En ce début d'année, nous avons désigné le bureau GEOVAL en tant que Maître d'œuvre afin de nous assurer le montage du dossier, les études nécessaires à la bonne réalisation des travaux ainsi que le suivi du chantier.

Le premier bassin, situé dans le terrain de la Prade, devrait connaître ses premiers coups de pelles sur la dernière partie de l'année 2023. En ce qui concerne le second bassin à Naves, la commune est en train de finaliser l'achat de la parcelle afin de pouvoir déclencher les travaux pour le début de l'année 2024. Le piquetage du terrain a eu

lieu le 05 juin 2023.

Tous ces travaux nous permettront d'éviter des débordements des eaux de ruissellement lors de forts épisodes pluvieux à l'avenir sur ces deux secteurs.

Enfin, pour le dernier bassin de compensation situé à Chamblard, la parcelle nécessaire a été placée lors de la modification de notre PLUI en emplacement réservé d'utilité publique. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données à ce dossier.

## URBANISME

Concernant la révision de notre étude hydrologique annexée à notre PLUI, nous avons rencontré fin mars, dans les bureaux d'API, le CEREMA, les services fonciers d'API et d'Etat, ainsi que les autres communes des Coteaux de l'Allier impactées par cette étude. De cette réunion, nous avons pu voir, suite à l'étude du CEREMA, les couloirs de ruissellement des eaux pluviales (Talwegs) beaucoup plus précisément. Cependant, ce

dossier est toujours en étude afin d'affiner ces couloirs dans le but d'améliorer les conditions des futurs projets de construction. Ensuite, nous serons dans l'attente du retour de l'Etat.

Enfin, une révision du PLUI, à la demande des communes des Coteaux de l'Allier, sur les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) est en cours.

*Frédéric BOUILLAND*

## LES EMPLOYES DE LA VOIRIE

Nous sommes toujours soucieux de l'embellissement de notre commune. Au regard de la sécheresse et en prévision d'un été toujours plus sec, nous avons limité le fleurissement à l'espace devant la mairie et la rue Fontaine Notre Dame.

Suite à une demande de l'association « ADIS », nous avons pris un stagiaire en situation de handicap aux espaces verts du 07 juin au 24 juin. Ce stage encadré par notre équipe devrait être un tremplin pour réintégrer le monde du travail.

Nos employés ont terminé la rénovation de l'appartement situé au 4 bis Rue des Ecoles. Leurs compétences multiples ont évité à la commune de faire appel à des entreprises (montage et réalisation d'une cuisine, conception d'une salle d'eau, peinture, plomberie). Cet appartement sera mis en location dès réception de l'attestation de conformité électrique du Consuel.

Nous envisageons de procéder de la même façon pour la rénovation du local anciennement occupé par L'Aicri situé au dessus de la mairie pour le transformer en appartement destiné à la location.

## BATIMENTS COMMUNAUX

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, un logement (hors meublé de tourisme), situé en *France métropolitaine*, peut être mis en location uniquement si sa consommation d'énergie ne dépasse pas le seuil de 449 kilowattheures d'énergie finale par mètre carré de surface habitable. En application à cette règle, nous

avons procédé à la réalisation d'un DPE (diagnostic performance énergétique) pour tous les logements de la commune en vue d'inventorier les besoins de mise en conformité.

## RADARS PEDAGOGIQUES

Deux radars pédagogiques ont été installés par nos employés aux entrées de Naves (côté Saint Babel) et du Chauffour (côté Aulhat-Flat) afin d'inciter les conducteurs à respecter la limitation de **30 Km/h** sur la traversée des villages.

Gilles GUERET



Au Chauffour



A Naves



## LE DOMAINE DE VORT

En ce début d'année, le gîte et la salle du Domaine de Vort ont été loués et le seront tout l'été.

L'année 2024 commence à se remplir.

Durant la période hivernale, nous avons pu aménager l'espace sous l'escalier conformément aux demandes de la commission de sécurité. Ce sont les employés qui ont réalisé ces travaux.

Nous continuons l'aménagement et la rénovation des locaux en fonction des nécessités et de la possibilité budgétaire.

Nous avons remplacé 2 fauteuils du salon par un canapé et restauré un peu de mobilier.

Nous vous souhaitons bonnes vacances à toutes et tous.

*Christelle GARDETTE et Florence FAYE*



## L'ÉCOLE, L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET LE RESTAURANT SCOLAIRE

Une énième année scolaire se termine ;

A l'école, tout s'est déroulé normalement malgré quelques soucis de discipline.

Au restaurant scolaire, nous avons eu plus de difficultés avec des agents absents pour maladie. La société API Restauration a pris le relais des repas en liaison chaude depuis janvier 2023.

A la rentrée de septembre, nous devons retrouver notre fonctionnement normal avec une cuisinière. Nous espérons ainsi satisfaire « nos chers bambins ».

Nous souhaitons d'excellentes vacances à tous, parents et enfants.

Nous souhaitons également une bonne continuation aux deux enseignantes qui nous quittent en cette fin d'année scolaire : Mme Isabelle SMAIL pour sa

nouvelle affectation et Madame Gaëlle VIVANT pour sa retraite.

Nous les remercions vivement pour leur bienveillance et leur dévouement auprès de nos enfants.



Le conseil municipal a été très heureux de leur remettre un bouquet pour leur départ

*Florence FAYE, Mireille GAYARD, Sandrine MANLHIOT*

## LE TEMPS A L'ECOLE

Cette année, l'école a eu le plaisir de conter avec Nathalie Thibur. Cette conteuse est venue dans chaque classe pour conter des histoires. Puis ce fut au tour des maîtresses mais aussi des élèves de raconter. Chaque semaine, ces cercles de conteurs ont été très appréciés.

Cette fin d'année, chaque classe a fait une sortie scolaire à la journée: les élèves de PS/MS au zoo d'Ardes sur Couze, la classe GS/CP au château de Villeneuve Lembron et enfin les plus grands à Paléopolis.

*Nathalie CHALLENGE, Directrice de l'école*



Maternelle



GS - CP



CE



CM



# LES AFFAIRES SOCIALES

## **Registre canicule**

Comme chaque année vous pouvez vous inscrire sur notre registre qui recense les personnes de plus de 65 ans, les personnes isolées et/ou en situation de handicap.

Ainsi, en cas de forte chaleur la mairie contactera toutes les personnes inscrites pour s'assurer que tout va bien et les conseiller en cas de besoin.

Téléphone mairie Orbeil : 04.73.89.19.16

## **Le CLIC**

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) d'Issoire organise pour les seniors différents ateliers et activités à Issoire mais aussi dans les communes voisines.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à consulter régulièrement le lien suivant :

<http://prevention.clic-issoire.fr/>

*Florence FAYE et Mireille ARCHIMBAUD*



# LA SECURITE

La commission d'inspection et de sécurité est passée à l'école au printemps 2023. Elle n'a relevé aucune anomalie.

Par ailleurs, les bâtiments accueillant du public, et notamment les salles des fêtes, sur la commune sont équipés d'extincteurs. Il est rappelé qu'il s'agit de dispositif de sécurité indispensable et non d'objet ludique.

Toute utilisation inopportune, même uniquement suppression du plomb de sécurité, entraîne l'intervention de l'entreprise et la facturation de la remise en état de l'extincteur.

Ce coût sera donc refacturé au locataire de la salle ou à la personne identifiée comme auteur de l'incident.

Enfin, l'été approchant, il est recommandé d'être vigilant à tous les mouvements suspects de personnes ou de véhicules, notamment en l'absence des occupants pendant les congés.

Des membres des "voisins vigilants" sont présents dans chaque hameau, leurs coordonnées sont disponibles à la mairie.

Bel été à tous !

*Guillaume MARTINEZ*

# LES ACTUALITES DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2023

## ANMONM63

Le 6 mai dernier, notre salle des fêtes du Chauffour a abrité une réunion importante de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Puy-de-Dôme puisqu'il s'agissait de l'assemblée générale de l'association suivie de la remise de différents prix départementaux :

- Prix de l'initiative mémorielle
- Prix éducation citoyenne et concours d'affiche
- Prix du civisme
- Prix des Jeunes Sapeurs-Pompiers et des animateurs



Cette journée s'est terminée par une cérémonie de dépôt de gerbes au monument aux morts du cimetière d'Orbeil en présence des autorités ayant participé à la remise des prix.

## RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE POUR LA SECHERESSE 2022

L'arrêté interministériel du 25/04/2023 paru au Journal Officiel du 10/06/2023 a classé la commune d'Orbeil en état de catastrophe naturelle au titre des phénomènes de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période du 01/04/2022 au 30/06/2022 et pour la période du 01/10/2022 au 31/12/2022.

## INSTALLATION DE 4 COMPOSTEURS PARTAGES

En 2024, la loi nous imposera de ne plus déposer nos déchets alimentaires et les déchets verts dans le bac ordures ménagères. Il faudra les composter. Pour anticiper cette obligation, le SICTOM Issoire-Brioude propose aux personnes qui disposent d'un jardin de faire leur propre compost. Le SICTOM met à leur disposition gratuitement un composteur de 320 litres ou un composteur de 620 litres ainsi qu'un petit seau de 7 litres pour les déchets de cuisine. Pour commander le composteur, vous pouvez utiliser le bon de commande disponible en mairie ou directement sur le site internet du SICTOM Issoire Brioude.

Pour tous les habitants, la commune a fait implanter 4 composteurs collectifs dans différents points de la commune. Au Chauffour : parking de la salle des fêtes, à Naves : début de la rue Centrale, à Perthus Haut : dans la montée, dans le lotissement :

à l'angle allée des Belettes et allée des Roches). Une formation est mise en place pour expliquer l'accès et le fonctionnement de ces composteurs collectifs.

Cette formation est prévue le jeudi 13 juillet 2023 à 17h à Perthus Haut, à 17h45 à Naves et à 18h30 au Chauffour devant les composteurs



## REPRISE DE CONCESSIONS DANS L'ANCIEN CIMETIERE

Le 24 avril dernier, le maire a établi un procès-verbal de première constatation de l'état d'abandon de concessions situées dans l'ancien cimetière d'Orbeil. Ce procès-verbal a été affiché à l'entrée du cimetière et publié sur le site internet. Il répertorie la liste des concessions en état d'abandon.

Les éventuels descendants ou successeurs sont invités à rétablir ces concessions en bon état d'entretien dans un délai de un an. Ils sont également invités à se faire connaître auprès de la mairie. Faute de quoi la commune poursuivra la procédure de constat d'abandon définitif et procédera à leur reprise.

**Les personnes ne désirant plus entretenir ces sépultures doivent faire parvenir un courrier en ce sens à la mairie.**

Sépulture 2 – Titre de concession perpétuelle N° 2 délivré à la famille DEBOISLUIANT Emile  
Sépulture 5 – Titre de concession perpétuelle N° 5 délivré à Madame veuve ANGLARET  
Sépulture 8 – Titre de concession perpétuelle N° 8 délivré à VASSAND-PAGESSE  
Sépulture 9 – Titre de concession perpétuelle N° 9 délivré à la famille ESPAGNON-PICHOT  
Sépulture 10 – Titre de concession perpétuelle N° 10 délivré à Madame Veuve FAYOLLE Pauline  
Sépulture 12 – Titre de concession perpétuelle N° 12 délivré à FAUGERE Blaise – BOUGHON  
Sépulture 14 – Titre de concession perpétuelle N° 14 délivrée à VERDELET – ABRAHAM  
Sépulture 15 – Titre de concession perpétuelle N° 15 délivré à BORDEL  
Sépulture 18 – Titre de concession perpétuelle N° 18 délivré à DUTHEIL Anne veuve FAVARD  
Sépulture 21 – Titre de concession perpétuelle N° 20 délivré à PRAT Catherine veuve BAYLE  
Sépulture 22 – Titre de concession perpétuelle N° 21 délivré à BOUCHUT Guillaume – RIX  
Sépulture 24 – Titre de concession perpétuelle nr 23 délivré à DURIEZ Marguerite  
Sépulture 26 – Titre de concession perpétuelle N° 25 délivré à BARD Marie veuve BESSON  
Sépulture 27 – Titre de concession perpétuelle N° 26 délivré à BELLOT Françoise  
Sépulture 28 – Titre de concession perpétuelle N° 27 délivré à FOURNIER Pascal  
Sépulture 29 – Titre de concession perpétuelle N° 28 délivré à PAGEIX Marc – JOUHANNEL  
Sépulture 33 – Titre de concession perpétuelle nr 56 délivré à BOURDIN Pierre  
Sépulture 34 – Titre de concession perpétuelle N° 57 délivré à COUPELON Jean  
Sépulture 37 – Titre de concession perpétuelle N° 60 délivré à ABRAHAM Claude  
Sépulture 39 – Titre de concession perpétuelle N° 62 délivré à DROUILHAT Etienne  
Sépulture 41 – Titre de concession perpétuelle N° 65 délivré à GILLET – CHANTARY  
Sépulture 46 – Titre de concession perpétuelle N° 51 délivré à FLAT Marie veuve FLAT  
Sépulture 47 – Titre de concession perpétuelle N° 50 délivré à VIGNAL Marie veuve LAROUX  
Sépulture 48 – Titre de concession perpétuelle N° 49 délivré à RODIER Jacques – FAYE  
Sépulture 50 – Titre de concession perpétuelle N° 47 délivré à FRAISSE Mathieu Blaise  
Sépulture 56 – Titre de concession perpétuelle N° 41 délivré à BOUGHEON Jean – MARCEPOIL  
Sépulture 57 – Titre de concession perpétuelle N° 40 délivré à DICHAMP François – CLUZEL  
Sépulture 59 – Titre de concession perpétuelle N° 38 délivré à LAROUX Pierre – BRUDIN  
Sépulture 64 – Titre de concession perpétuelle N° 32 délivré à TAILLANDIER Jean-Robert  
Sépulture 66 – Titre de concession perpétuelle N° 36 délivré à MONCELLET Jean – BAYLE  
Sépulture 68 – Titre de concession perpétuelle N° 81 délivré à GITTARD Eugène – FONTANEL  
Sépulture 69 – 70 – Titre de concession perpétuelle N° 79 délivré à ESBELIN Guillaume  
Sépulture 73 – Titre de concession perpétuelle N° 75 délivré à BOURDIN – AUTRIGIER  
Sépulture 80 – Titre de concession perpétuelle N° 68 délivré à BORDEL Pierre – GRASSET  
Sépulture 82 – Titre de concession perpétuelle N° 66 délivré à DICHAMP Joseph – VALADIER  
Sépulture 86 – Titre de concession perpétuelle N° 86 délivré à HERMET Marguerite  
Sépulture 91 – Titre de concession perpétuelle N° 91 délivré à ESPAGNON – PICHOT  
Sépulture 93 – Titre de concession perpétuelle N° 93 délivré à VILLERETTE Benoît  
Sépulture 96 – Titre de concession perpétuelle N° 96 délivré à SILVAIN Joseph Frédéric  
Sépulture 99 – Titre de concession perpétuelle N° 99 délivré à PALVIN Eugène  
Sépulture 105 – Titre de concession perpétuelle N° 106 délivré à CHABROL Paul  
Sépulture 106 – Titre de concession perpétuelle N° 107 délivré à Mme veuve BESSE Marie  
Sépulture 110 – Titre de concession perpétuelle N° 110 délivré à Mme veuve DISCHAMP  
Sépulture 111 – Titre de concession perpétuelle N° 111 délivré à REY Henri, Louis, Mathieu  
Sépulture 115 – Titre de concession perpétuelle N° 115 délivré à DE BERTOLI Albert  
Sépulture 118 – Titre de concession perpétuelle N° 118 délivré à GAUTHIER Achille – FLAT  
Sépulture 119 – Titre de concession perpétuelle N° 119 délivré à DEMAIL Angèle née BIRON  
Sépulture 122 – Titre de concession trentenaire N° 77 délivré à GIRON Marie veuve DUPIC  
Sépulture 123 – Titre de concession perpétuelle N° 134 délivré à SUQUET Marie FOUILLET

# MAIRIE

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1, Rue des Ecoles - 63500 ORBEIL

Tél. : 04.73.89.19.16

Adresse mail : [mairie.orbeil@wanadoo.fr](mailto:mairie.orbeil@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.orbeil.com](http://www.orbeil.com) ou [www.orbeil.fr](http://www.orbeil.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Lundi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h.

### PERMANENCE DES ÉLUS

Secteur	Responsable	Suppléants	Permanences en mairie
Administratif	Bernard MERLEN Maire		Tous lundis de 17h00 à 18h00
Bâtiments communaux et gestion personnel de voirie	Gilles GUERET Premier adjoint	Bruno LAURENT	Tous les jeudis de 17h00 à 18h00
Voirie urbaine, rurale et urbanisme (*)	Frédéric BOUILLAND Deuxième adjoint		Tous les vendredis De 17h00 à 18h00
Ecole, accueil périscolaire et affaires sociales	Mireille GAYARD Troisième adjoint	Sandrine MANLHIOT Célia CONTAMINE	Assure les remplacements et sur rendez-vous
Domaine de Vort Et espaces verts	Christelle GARDETTE Quatrième adjoint	Florence FAYE	

(\*) Pour toutes les affaires d'urbanisme (demande de permis de construire, renseignements et certificats d'urbanisme, etc.), veuillez **impérativement** vous adresser à Frédéric BOUILLAND les vendredis de 17h00 à 18h00. Il est préférable de prendre un rendez-vous afin d'éviter toute attente inutile.

Rappel pour le dépôt des documents d'urbanisme : 4 exemplaires pour les permis de construire et 3 exemplaires pour les autres demandes (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, etc)

### ÉCOLES

Téléphone groupe scolaire : 04.73.55.59.27

Adresse mail : [ecole.orbeil.63@ac-clermont.fr](mailto:ecole.orbeil.63@ac-clermont.fr)

### RÉSERVATIONS DE LA SALLE DES FÊTES

Adresse de la salle : Chemin d'Ybois, Le Chauffour, 63500 ORBEIL

Téléphone (mairie) : 04.73.89.19.16

(lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h)

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## DOMAINE DE VORT

Gîte de séjour, location de salles pour formations et séminaires

Adresse : Domaine de Vort  
63500 ORBEIL  
Téléphone et fax : 04.73.89.53.12  
Portable : 06.08.00.03.43  
Adresse mail : [vort.orbeil@wanadoo.fr](mailto:vort.orbeil@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.orbeil.com](http://www.orbeil.com) ou [www.orbeil.fr](http://www.orbeil.fr)

## AGGLOMÉRATION DU PAYS D'ISSOIRE

Adresse : 20, Rue de la Liberté  
BP 90162  
63504 ISSOIRE Cédex  
Téléphone : 04.15.62.20.00  
Service d'aide à domicile, accompagnement des séniors : 04.15.62.20.01

## CONTACTS UTILES

- **SUEZ :**  
Service Clients : 04 2010 2020 (prix d'un appel local)  
(du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00)  
En cas d'urgence : 0 977 401 135 (prix d'un appel local)  
Vous voulez tout savoir sur votre eau ? Rendez-vous sur : [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)  
Des informations locales sur l'eau et des services en ligne pour faciliter vos démarches 24h/24.
- **ENEDIS Urgence dépannage électricité :**  
En cas de panne sur le réseau électrique : 09 726 750 63
- **ORANGE :** En cas de panne ou dysfonctionnement : 3900 (pour les particuliers)
- **Gendarmerie :**  
En journée de 8h à 19 h : 04.73.89.80.80 (gendarmerie d'Issoire)  
Urgences 24H/24 : 17 (Centre opérationnel de Clermont-Fd)
- **Pompiers :** 18
- **SAMU :** 15
- **Centre anti-poisons de Lyon** 04.72.11.69.11
- **« Allô service public »** 3939 (\*)

et le portail internet de l'administration française : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) informent l'utilisateur sur les sujets de la vie quotidienne et l'orientent vers les organismes administratifs lui permettant de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches.

(\*) le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30. (0,12 € TTC/min à partir d'un poste fixe)

- **CABINET D'INFIRMIERES D'ORBEIL**  
12, Route d'Issoire – Le Chauffour – 63500 ORBEIL Tél : 06.65.37.43.34  
Les infirmières ne tiennent pas de permanence à leur cabinet du Chauffour.
- **TAXI D'ORBEIL** Tél : 04.73.55.92.74
- **Centre d'appel des plaintes de l'Agence nationale des Fréquences**  
(pour signaler les perturbations de la réception de la TNT) : 0970 818 818 (prix d'un appel local)

# TARIF DES LOCATIONS

Le tarif préférentiel n'est applicable qu'aux habitants et aux agents communaux d'Orbeil afin de leur permettre de fêter un évènement les concernant personnellement ou concernant leurs descendants ou ascendants en ligne directe (enfants, petits-enfants, parents ou grands-parents). La sous-location ou le prête-nom pour le compte d'une personne n'habitant pas sur la commune sont totalement interdits.

## TARIFS SALLES DES FETES DU CHAUFFOUR ET AUTRES SALLES A COMPTER

**DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023** (Délibération n° 6 du 27 janvier 2022)

### SALLE DES FETES

Bénéficiaires	Grande salle	Petite salle	Cuisine	Forfait GS+PS+C
Particuliers, associations, professionnels pour la demi-journée (2)	231€	91€	51€	372€
Particuliers (2), associations (1), professionnels pour le week-end	504€	220€	117€	728€
Location à l'année scolaire pour une activité un soir par semaine	1967€	1070€		

(1) Les associations de la commune citées bénéficient d'un tarif spécial : Amicale Laïque d'Orbeil, Les Jours Heureux, Orbeil Animations, Les Sabots d'Orbeil- Bourrée Yssoirienne, Associations des Chasseurs d'Orbeil, Bricoles et Fariboles, Association des Jeunes, Collectif le Pied en Dedans, Le Nez à ta Porte,

(2) Les habitants de la commune et agents communaux bénéficient de 40% sur les tarifs des salles.

FORFAITS	Grande salle	Petite salle	Cuisine	Forfait GS+PS+C
Ménage	221€	110€	110€	441€
Chauffage	80€	30€		110€
Cautions	Grande salle		Petite salle	
Cautions	800€		800€	

### AUTRES SALLES

Bénéficiaires	Local Mezzanine	Local Orange Bleue
Particuliers, associations (1), professionnels pour la demi-journée / week-end	30 €	30 €
Location à l'année scolaire pour une activité un soir par semaine (2)	700 € Soit 70 €/mois	700 € Soit 70 €/mois

(1) Les associations de la commune citées bénéficient d'un tarif spécial : Amicale Laïque d'Orbeil, Les Jours Heureux, Orbeil Animations, Les Sabots d'Orbeil- Bourrée Yssoirienne, Associations des Chasseurs d'Orbeil, Bricoles et Fariboles, Association des Jeunes, Collectif le Pied en Dedans, Le Nez à ta Porte,

(2) Possibilité de paiement au mois ou à l'année, le tarif appliqué sera inscrit dans la convention.

Forfaits	Local Mezzanine	Local Orange Bleue
Chauffage - (Par séance)	5 €	5 €



# TARIFS SALLES DES FETES DU CHAUFFOUR ET AUTRES SALLES A COMPTER

## DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 (Délibération n° 51 du 11 octobre 2022)

Possible révision en cours d'année 2023

### SALLE DES FETES

Bénéficiaires	Grande salle	Petite salle	Cuisine	Forfait GS+PS+C
Particuliers, associations, professionnels pour la demi-journée	260€	100€	55€	400€
Particuliers (2), associations (1), professionnels pour le week end	560€	245€	130€	800€
Location à l'année scolaire pour une activité un soir par semaine (3)	2.170€ soit 217 €/mois	1.180€ Soit 118 € /mois		

- (1) Les associations de la commune citées bénéficient d'un tarif spécial : Amicale Laïque d'Orbeil, Les Jours Heureux, Orbeil Animations, Les Sabots d'Orbeil- Bourrée Yssoirienne, Associations des Chasseurs d'Orbeil, Bricoles et Fariboles, Association des Jeunes, Collectif le Pied en Dedans, Le Nez à ta Porte,
- (2) **Les habitants de la commune et agents communaux bénéficient de 40% sur les tarifs des salles.**
- (3) Possibilité de paiement au mois ou à l'année, le tarif appliqué sera inscrit dans la convention.

FORFAITS	Grande salle	Petite salle	Cuisine	Forfait GS+PS+C
Ménage	230€	120€	120€	450€
Chauffage	100€	40€		130€

Cautions	Grande salle	Petite salle
Cautions	800€	800€

### AUTRES SALLES

Bénéficiaires	Local Mezzanine	Local Orange Bleue
Particuliers, associations (1), professionnels pour la demi-journée / week-end	30 €	30 €
Location à l'année scolaire pour une activité un soir par semaine (2)	700 € Soit 70 €/mois	700 € Soit 70 €/mois

- (1) Les associations de la commune citées bénéficient d'un tarif spécial : Amicale Laïque d'Orbeil, Les Jours Heureux, Orbeil Animations, Les Sabots d'Orbeil- Bourrée Yssoirienne, Associations des Chasseurs d'Orbeil, Bricoles et Fariboles, Association des Jeunes, Collectif le Pied en Dedans, Le Nez à ta Porte,
- (2) Possibilité de paiement au mois ou à l'année, le tarif appliqué sera inscrit dans la convention.

Forfaits	Local Mezzanine	Local Orange Bleue
Chauffage - (Par séance)	5 €	5 €

# DOMAINE DE VORT

Le chauffage est refacturé aux locataires en fonction de la consommation réelle de gaz mesurée par le compteur volumétrique.

Les animaux ne sont pas acceptés au domaine de Vort.

## TARIFS DU DOMAINE DE VORT A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

(Délibération n° 6 du 27 janvier 2022)

### Tarifs location week-end 2023

**Une location d'un minimum de 3 chambres est obligatoire** en complément de la location d'une salle lors d'un week-end en 2023.

TARIF GITE* sans chauffage	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	1 SEMAINE
3 CHAMBRES (12 couchages)	530€	670€	810€	1008€	1870€
6 CHAMBRES (24 couchages)	890€	1288€	1584€	1960€	3720€
10 CHAMBRES (34 couchages)	1280€	1750€	2142€	2720€	5267€

\*forfait gite comprend les chambres, le salon, la cuisine et la salle à manger

Forfait salles sans chauffage en complément du gite	Week-end
Salle Panoramique	400€
Salle Supérieure	330€
Forfait 2 Salles	730€

Pour les week-ends de 3 jours comme Pâques, l'Ascension et Pentecôte, le forfait 3 nuits est obligatoire. Il se peut que cette obligation soit imposée les week-ends avec 1 jour férié attendant au week-end.

### Tarifs location semaine ou sous conditions\*\*

TARIF SALLES sans gite	Week-end**	1 journée en semaine
Salle panoramique	400€	200€
Salle supérieure	330€	185€
Cuisine	60€	60€
Forfait 2 salles + cuisine	750€	400€
Salle cèdre en juillet et août	360€	

\*\* la location est possible dans un délai maximum de **6 semaines** avant l'entrée dans les lieux. Ce forfait est applicable à partir du 01/02/2022 au montant indiqué.

Exemple : réservation en date du week-end du 19 au 20 février, il est possible de louer à partir du 07 janvier de la même année sans obligation de louer les chambres.

En semaine possibilité de louer une chambre : tarif 1 personne par chambre : 25€

2 personnes par chambre : 40€

Pour les habitants et les employés de la commune une remise de 25% du prix est accordée pour une location à leur nom (la sous location est interdite).

La refacturation du chauffage est effectuée en fonction de la consommation réelle constatée sur le compteur volumétrique de gaz (pour la salle panoramique et supérieure) ou d'électricité (pour la salle du cèdre) en fin de location lorsque le chauffage est déclenché à la demande du locataire. Un relevé du compteur est fait au début et à la fin de la location.

CAUTIONS	DEGATS MATERIELS	MENAGE
GITE et / ou SALLES	1000€	250€
SALLE CEDRE	500€	500€

FORFAIT MENAGE	TARIFS
GITE	260€
CHAMBRE	32€ par chambre
SALLE PANORAMIQUE	140€
SALLE SUPERIEURE	140€
SANITAIRES EXTERIEURS	32€
SALLE CEDRE	168€

L'option du forfait ménage devra être signalée 3 semaines avant l'arrivée dans les lieux

## **TARIFS DU DOMAINE DE VORT A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

**(Délibération n° 51 du 11 octobre 2022) - - Possible révision en cours d'année 2023**

**Une location d'un minimum de 3 chambres est obligatoire** en complément de la location d'une salle lors d'un week-end en 2024.

FORFAIT GITE * sans chauffage	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	1 SEMAINE
3 CHAMBRES (12 couchages)	590€	720€	810€	1008€	1870€
6 CHAMBRES (24 couchages)	980€	1400€	1584€	1960€	3720€
10 CHAMBRES (34 couchages)	1410€	1900€	2142€	2720€	5267€

\*forfait gite comprend les chambres, le salon, la cuisine et la salle à manger

Forfait salles sans chauffage en complément du gite	Week-end
Salle Panoramique	450€
Salle Supérieure	370€
Forfait 2 Salles	800€

Pour les week-ends de 3 jours comme Pâques, l'Ascension et Pentecôte, le forfait 3 nuits est obligatoire. Il se peut que cette obligation soit imposée les Week-end avec 1 jour férié attenant au week-end.

Forfait salles sans gite	Week-end**	1 journée en semaine
Salle panoramique	450€	220€
Salle supérieure	370€	200€
Cuisine	70€	70€
Forfait 2 salles + cuisine	850€	450€
Salle cèdre en juillet et août	400€	

\*\* la location est possible dans un délai maximum de 6 semaines avant l'entrée dans les lieux.

Ce forfait est applicable à partir du 01/02/2022 au montant indiqué.

Exemple : réservation en date du week-end du 19 au 20 février, il est possible de louer à partir du 07 janvier de la même année.

En semaine possibilité de louer une chambre : tarif 1 personne par chambre : 30€

2 personnes par chambre : 50€

Pour les habitants et les employés de la commune une remise de 25% du prix est réalisée pour une location à leur nom (la sous location est interdite).

La refacturation du chauffage est effectuée en fonction de la consommation réelle constatée sur le compteur volumétrique de gaz (pour la salle panoramique et supérieure) ou d'électricité (pour la salle du cèdre) en fin de location lorsque le chauffage est déclenché à la demande du locataire. Un relevé du compteur est fait au début et à la fin de la location

CAUTIONS	DEGATS MATERIELS	MENAGE
GITE et / ou salles	1000€	500€
SALLE CEDRE	500€	500€

FORFAIT MENAGE	TARIFS
GITE	260€
CHAMBRE	25€ par chambre
SALLE PANORAMIQUE	110€
SALLE SUPERIEURE	100€
SANITAIRES EXTERIEURS	32€
SALLE CEDRE	200€

L'option du forfait ménage devra être signalée 3 semaines avant l'arrivée dans les lieux

**LOCATION LIT PARAPLUIE : 10€ PAR WEEK END**

## **MARABOUS DE L'ASSOCIATION ORBEIL ANIMATIONS**

Deux toiles de tente de 35 m2 chacune sont disponibles.

Pour les habitants de la commune : 30 € par marabou

Pour les associations de la commune : gratuit

# INFORMATIONS

## TRANQUILLITE DU VOISINAGE : PETIT RAPPEL

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h

Ces travaux sont strictement interdits en dehors de ces horaires.

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ELAGAGE DES ARBRES

Chaque riverain en bordure de voirie communale doit couper les branches des arbres et tailler les haies en limite de propriété. En aucun cas les branches ne doivent déborder sur la voie publique.

Chacun est tenu de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, en toutes saisons, au devant de ses immeubles bâtis ou non bâtis. Outre ce balayage, les propriétaires ou leurs locataires, devront arracher l'herbe qui pousse sur les trottoirs et procéder au démoussage de ceux-ci au droit de leur

propriété. Le désherbage doit être réalisé par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

Merci de ne pas laisser trainer vos poubelles sur le trottoir car pour l'image de notre commune ça n'est pas très valorisant. Je sais compter sur votre compréhension

**Pour information, nous vous rappelons l'arrêté permanent N°1/2021 prescrivant l'obligation faite aux riverains d'entretenir les trottoirs, les caniveaux et les fossés.**

## PROPRETE DES CHEMINS

Un chemin propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services de nettoyage, mais aussi de l'éducation des personnes qui passent par là.

Il est inadmissible de retrouver des cannettes de bières, des emballages et autres débris jetés en pleine nature (voire même des frigos

ou des ballons d'eau chaude !).

Le respect de l'environnement est l'affaire de tous. C'est une chose tellement évidente et pourtant il nous faut rappeler que les incivilités commencent dès le 1<sup>er</sup> mégot jeté.

## DON DU SANG

Le partenariat « Etablissement Français du Sang / Commune de Brenat » vous informe que la prochaine collecte de sang aura lieu

**le vendredi 18 août 2023**

**de 16 h à 19 h**

**à la salle des fêtes du Chauffour**

Les nouveaux donneurs seront les bienvenus.



# S M E (SYNDICAT MIXTE DE L'EAU)



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise

Par délibération n°024/2022 du 07 juillet 2022, le Comité Syndical a instauré la facturation des compteurs communaux aux communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Suite à cette délibération, certaines communes ont identifié des compteurs communaux inutilisés qu'il convient de déposer afin de ne pas se voir facturer des abonnements sans consommation. Au vu de cette phase de transition de la facturation des compteurs communaux et de la situation économique complexe pour les communes, le Syndicat Mixte de l'Eau prendra en charge les frais de dépose des compteurs communaux pour les demandes formulées par les communes avant le 31 décembre 2023.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les frais de dépose des compteurs communaux seront supportés par les communes.

En cas de demande d'ouverture et/ou réouverture de branchements communaux, les frais seront exclusivement supportés par la commune demandeuse.

## **Tarification des compteurs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**

Lors du Comité Syndical du SME du 24 juin 2021, les délégués ont été informés sur les consommations des compteurs communaux du Syndicat qui ne faisaient pas l'objet d'une facturation directe aux consommateurs.

Cette pratique historique du Syndicat n'est pas légale et va à l'encontre des principes de préservation des ressources.

Ce projet de tarification et de refacturation concerne dans un premier temps les communes qui sont sur le périmètre du contrat de délégation du service public 2016-2028, le SIVOM de l'Albaret dans la mesure où son contrat se termine au 31 décembre 2022 ainsi que les communes en régie actuellement.

Pour les contrats de Saint Amant Tallende et Issoire, les éventuels changements de tarifications seront réalisés à l'achèvement des contrats actuels et lors du renouvellement des prestations d'exploitation selon le principe d'un prix maximum qui correspondra au tarif en vigueur sur le contrat 2016-2028.

Le principe acté en bureau le 17 juin 2022 se décline comme suit :

- En 2023 les consommations communales jusqu'à présent assumée par le SME sont désormais facturées aux utilisateurs des communes concernées sur la base tarifaire de 41,55€ de part fixe et de 0,1961€/m<sup>3</sup> de part variable.
- Un lissage annuel sera opéré pour atteindre à l'échéance 2028 le prix de 0,8898 € de part variable.

Par souci d'information et de prévisions budgétaires, les communes ont été informées par courrier le 07 octobre 2021 et un tableau récapitulatif de leurs consommations sur les trois dernières années a été fourni à chacune d'entre elles.

La facturation par Suez Eau France est intervenue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Lissage du tarif des communaux jusqu'en 2028 de 0,1961 à 0,8898€/m<sup>3</sup>

Particuliers & compteurs communaux - Partie fixe annuelle ou Abonnement Po - Compteur de DN15							
Payeur	SME	Communes					
Pour les consommateurs de l'année	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Prix en € HT/an	41,55 €	41,55 €	41,55 €	41,55 €	41,55 €	41,55 €	41,55 €

Compteurs communaux - Partie proportionnelle à la consommation Ro							
Payeur	SME	Communes					
Pour les consommateurs de l'année	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Prix en € HT/m <sup>3</sup>	0,1961 €	0,1961 €	0,3348 €	0,4736 €	0,6123 €	0,7511 €	0,8898 €

## SICTOM – VALTOM

### JOUR DE COLLECTE DES BACS GRIS (DECHETS MENAGERS RESIDUELS) :

Toute la commune (sauf Vort) MERCREDI  
 Domaine de Vort LUNDI

### JOUR DE COLLECTE DES BACS DE TRI (RECYCLABLES) :

Toute la commune (sauf Vort) LUNDI SEMAINE PAIRE  
 Domaine de Vort MERCREDI SEMAINE IMPAIRE

### 2 CONTAINERS A VERRE :

Parking de la salle des fêtes au Chauffour  
 Parking du Pont d'Orbeil

### 1 CONTAINER A TEXTILES :

Parking du cimetière

### 4 COMPOSTEURS COLLECTIFS (installés en juin 2023 utilisables avec code d'accès au cadenas) :

Dans le lotissement d'Orbeil : à l'angle de l'allée des Belettes et de l'Allée des Roches  
 Au Chauffour : parking de la salle des fêtes  
 A Naves : début de la rue Centrale  
 A Perthus Haut : dans la montée

### DECHETTERIE D'ISSOIRE :

ZAC les Listes – Rue Alexandre Vialatte – 63500 Issoire  
 Ouverte du lundi au samedi inclus :  
 du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 8h – 19h  
 du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 8h – 18h  
 Tél : 04.73.89.32.75



Le réseau de transport Cherpa arrive

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, une navette urbaine régulière, un transport à la demande urbain et un transport à la demande rural sont disponibles pour tous au prix attractif de 12€ par an (gratuit pour les moins de 12 ans) !

Attendu depuis de nombreuses années, ce tout nouveau réseau de transport collectif offrira à tous les habitants une solution de mobilité interne au territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Ces trois services de transport sont proposés au prix unique de 12€ par an après une pré-inscription auprès de l'Agglo, soit par téléphone au 04.15.62.20.03, soit par le site internet afin d'obtenir une carte d'abonnement.

### **Navette urbaine Issoire**

Deux lignes (A et B) circuleront dans Issoire du lundi au vendredi aux heures de pointe et desserviront une vingtaine d'arrêts. Elles seront accessibles sans réservation, comme pour les bus urbains classiques en dehors des heures de pointe.

### **Cherpa urbain à la demande**

Ce transport à la demande permettra aux personnes des quartiers périphériques de la ville d'Issoire de rejoindre le centre-ville et les équipements sportifs. Il sera disponible sur réservation du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 17h (sauf jours fériés).

### **Cherpa rural à la demande**

Le territoire d'Agglo Pays d'Issoire est découpé en 8 secteurs géographiques. Le transport prendra en charge le voyageur à son domicile et le déposera dans le bourg-centre du secteur ou à Issoire selon un calendrier par secteur.

La commune d'Orbeil relève du secteur périurbain Issoire du dispositif « Cherpa rural à la demande ». Elle bénéficie de transports à la demande les mercredis après-midi de 13h30 à 17h30 et les samedis matins de 7h30 à 13h afin de rejoindre le centre-ville et les équipements sportifs d'Issoire après avoir préalablement réservé le transport.

#### **Infos pratiques**

Tarif unique pass annuel Cherpa : 12€ (gratuit pour les moins de 12 ans). Inscription et paiement en ligne sur le site [www.capissoire.fr](http://www.capissoire.fr)

Réservation transport à la demande :

- Cherpa urbain : par téléphone au 04 73 60 41 75 ou sur internet [www.capissoire.fr](http://www.capissoire.fr) jusqu'à la veille du trajet à 12h (jusqu'au samedi 19h pour un trajet le lundi)
- Cherpa rural : par téléphone au 04 73 60 41 75 ou sur internet [www.capissoire.fr](http://www.capissoire.fr) jusqu'à la veille du trajet à 12h (jusqu'au vendredi 12h pour un trajet le dimanche ou le lundi)



# LES ASSOCIATIONS

## L'AMICALE LAIQUE

### LE MOT DU PRESIDENT

Encore une saison qui s'achève. Une saison qui a commencé le 2 septembre avec notre participation à la fête patronale, et qui s'est achevée avec la journée navigation au plan d'eau du Mas le 25 juin.

Tout au long de l'année l'Amicale s'est efforcée de proposer à tous des activités et animations dans le but de passer de bons moments et d'apporter notre aide aux projets de l'école d'Orbeil.

Parmi les activités qui ont bien marché, on peut citer la section Pétanque qui a vu le nombre de ses adhérents tripler depuis sa création, mais aussi le Defoul'Kids qui connaît un bel engouement auprès des enfants de l'école. Les autres sections ont fonctionné comme à l'habitude. Seul le Poundfit a dû être interrompu, faute d'un nombre suffisant de participants.

Côté animations, le théâtre et le loto ont très bien marché. Ce sont principalement ces deux soirées qui nous permettent d'apporter notre soutien à l'école. Enfin !

Du côté de l'école d'Orbeil et des enfants, nous nous sommes efforcés comme d'habitude, d'apporter notre soutien à la réalisation de ses projets éducatifs et des sorties scolaires. Ainsi cette année, notre soutien s'est traduit par une aide financière, mais aussi par notre participation à la tombola de la kermesse. Nous avons également coorganisé le Noël de l'école avec l'APE. Ce fut une très bonne soirée avec un

spectacle de grande qualité proposé aux enfants. Avec la provision pour le futur Grand Voyage, c'est un budget de 3500 € qui aura été consacré à l'école. Ce soutien à l'école est l'un des buts de l'Amicale Laïque. Nous sommes heureux et fiers de pouvoir contribuer à ces projets. Mais il faut rappeler que ce sont en partie les recettes générées par nos animations qui nous permettent d'apporter cette contribution. C'est pourquoi, la réussite de ces événements est importante et que nous espérons à chaque fois une participation élevée.

Vous pouvez retrouver l'actualité de l'Amicale sur sa page Facebook, ainsi qu'à travers des différentes communications que nous faisons en cours d'année, et nous contacter par mail ([amicale.laique.orbeil63@gmail.com](mailto:amicale.laique.orbeil63@gmail.com)) ou téléphone (06 19 02 46 22)

Merci aux membres du conseil d'administration, et à tous les bénévoles qui participent au bon fonctionnement de l'Amicale, et à la municipalité pour les aides précieuses et les soutiens qu'elle nous apporte.

Je vous donne rendez-vous le 1<sup>er</sup> septembre pour notre assemblée générale et la reprise de nos activités, en bonne santé, et j'espère nombreux.

Le Conseil d'Administration, les animateurs des sections se joignent à moi pour vous souhaiter un agréable été et de bonnes vacances. *Le Président, Didier GIRARD*

LES ACTIVITES DE L'AMICALE LAIQUE		
<b>ACTIVITES ENFANTS</b>		
<u>Mardi</u> :	MODELISME	16h45 - 17h45
	DEFOUL'KIDS (6-10 ans)	
<u>Jeudi</u> :	DEFOUL'KIDS (4 - 5 ans)	
<b>ACTIVITES ADULTES</b>		
<u>Mardi</u> :	GYM D'ENTRETIEN	10h30 – 11h30
	MODELISME	18h00 – 19h30
<u>Mercredi</u> :	GYM TONIC	18h00 – 19h00
<u>Jeudi</u> :	STRETCHING	10h30 – 11h30
	COUTURE	18h30 – 20h00
	YOGA	18h30 – 19h30
	TENNIE DE TABLE	19h0h- 22h00
<u>Samedi</u> :	PETANQUE	14h00 – 17h00
<u>2 fois/an</u> :	THEATRE	

## SECTION COUTURE

En cette fin de saison, les couturières ayant progressé ont toutes commencé un vêtement sur mesure.

Pour ce dernier trimestre nous avons eu deux nouvelles petites mains qui sont très satisfaites de l'ambiance et des conseils de Paulette.

Pour celles qui sont intéressées nous serons ravies de vous accueillir à la rentrée de septembre.

Paulette



## SECTION DEFOUL'KID

Accessible aux enfants de 4 à 11 ans, cette activité est composée de plusieurs thèmes, comme la zumba, la relaxation, le jeu en groupe. Elle a pour but de développer les capacités physiques de l'enfant (mobilité, force, endurance, souplesse), et les capacités cognitives, grâce à la zumba qui utilise la musique, mais aussi par des jeux de mémoire, de coordination d'attention.

Favoriser l'échange, la sociabilisation et l'esprit d'équipe à travers le jeu de groupe.

Didier



## SECTION GYMNASTIQUE

Trois niveaux de gymnastique sont proposés :

### GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Les effectifs sont restés relativement stables toute l'année et oui se bouger fait un bien énorme pour le corps et la tête. Cette année des plus jeunes sont venues nous rejoindre et c'est réconfortant. Nous vous invitons à nous rejoindre la saison prochaine les mardis de 10h30 à 11h30, même si vous n'avez jamais fait de gym, chacun fait suivant ses capacités et vous profiterez vous aussi des bienfaits de la gym douce qui aide à rester en bonne santé.

Bonnes vacances à tous et au mois de septembre pour passer ensemble un bon moment.

Gisèle



## **GYMNASTIQUE TONIC**

Découvrez une Gymnastique récréative faite de convivialité, d'échanges, de plaisir et de partage. Une Gymnastique pour votre bien-être.

Les adhérents apprécient le tonus dispensé par la gym d'entretien, la détente. En pratiquant cette activité, vous verrez votre quotidien s'améliorer progressivement :

## **STRETCHING**

Adressée aux adultes, cette discipline est basée sur la pratique d'assouplissements et d'étirements en douceur de manière passive et sans à coup, accompagnés d'un travail respiratoire.

Les étirements vont permettre d'améliorer la souplesse, l'amplitude des mouvements et débarrassent certains muscles de leurs raideurs. Ils vont également permettre le "lâcher prise" psychique chez les personnes stressées.

Les assouplissements, quant à eux, sont davantage destinés à l'amélioration de l'amplitude articulaire et sont axés sur le travail des articulations et des tendons.

## **SECTION MODELISME**

### • **MODELISME ADULTES**

Peu de production cette année avec un seul planeur construit par notre jeune Maxence fidèle au club depuis plusieurs années. Quelques séances de vol ont tout de même agrémenté plusieurs après-midis et devraient perdurer durant l'été.

Le dimanche 25 juin nous avons notre

### • **MODELISME ENFANTS**

L'année scolaire touche à sa fin. Les 5 enfants s'emploient à terminer leurs maisons commencées au début de l'année. Les derniers collages et les peintures sont les phases finales de la construction. Le fruit de leurs efforts est exposé le jour du rassemblement bateaux le 25 juin au plan d'eau du Mas.

La section modéliste vous souhaite de bonnes vacances.

Henri

Amélioration de l'adresse, de la coordination ainsi que de l'équilibre. Renforcement musculaire avec ou sans petits matériels (élastiques, ballons, poids...).Entretien de la souplesse articulaire. Le tout dans le rire la joie et la bonne humeur !!

Bonnes vacances à tous.

Isabelle



Tout ceci représente un excellent moyen de se détendre.

habituelle journée navigation sur le plan d'eau du Mas où nos amis modélistes navals des différents clubs de la région nous rejoignent pour présenter et faire évoluer nos différentes réalisations.

L'atelier modélisme adulte est ouvert tous les mardis de 18h à 19h 30.

Gérard



## **SECTION PETANQUE**

La section pétanque de l'Amicale Laïque prend maintenant son rythme de croisière. La section, forte d'une trentaine d'adhérents s'entraîne en extérieur ou au boulodrome, selon la météo. Elle participe également aux concours UFOLEP et aux rencontres amicales entre clubs de la région.

Nous remercions donc toutes les personnes qui ont facilité notre activité et nous invitons tous ceux qui seraient intéressés à nous rejoindre.

*Didier*



## **SECTION THEATRE**

La représentation théâtrale de la Troupe Quasimodo s'est déroulée le samedi 15 avril 2023. Nous remercions le public d'être venu aussi nombreux (environ 200 spectateurs). Cela nous a fait un énorme plaisir ! Entendre tous ces éclats de rires dans la salle nous a fait chaud au cœur !

Cette année, la section s'est de nouveau agrandie : 4 comédiens dont une toute jeune fille (9 ans) ont intégré la troupe.

N'hésitez pas à nous rejoindre dès maintenant pour le spectacle de 2024 !!!

(Isabelle : 06.42.73.87.14)

Les répétitions ne sont pas tristes !!



Nous espérons vous voir aussi nombreux le Dimanche 1er Octobre 2023 à 14h30 Salle des Fêtes du Chauffour.

Toute la joyeuse équipe vous souhaite de bonnes vacances. A bientôt !!

*Isabelle*

## **SECTION YOGA**

Et voilà la saison de YOGA se termine bientôt. Le temps a passé très vite ! Ça va nous manquer cet été de nous retrouver tous les jeudis à 18h30 sur le tatami de la salle Pierre Foury pour cette activité à la fois douce et physique.

Chacun et chacune progresse à son rythme dans la pratique des postures et de la respiration, qui procurent bien-être physique et psychique. Après la séance de YOGA, nous sommes concentrés, étirés, assouplis, un peu fatigués et bien détendus. Cette année nous

avons travaillé les axes obliques, donc souvent en torsion, ce qui nous a permis de découvrir de nouveaux petits muscles peu sollicités. Edwige nous guide et prend le temps de corriger soigneusement nos postures.

Très attentive à chacun, elle conduit la séance dans une ambiance amicale et joyeuse. Ses fidèles YOGI en redemandent et comptent bien se retrouver en septembre pour une nouvelle saison !

*Annabelle*



## 1. SECTION TENNIS DE TABLE

A l'heure où les frères LEBRUN font tomber les meilleurs mondiaux, à la section tennis de table de l'Amicale, les 2 équipes restent à leur niveau. L'équipe 2 se bat pour le haut du tableau en Honneur, alors que l'équipe 1 se bat pour la dernière place en promotion d'Excellence.

On passe tous de bons moments dans la victoire comme dans la défaite. Et c'est le principal ! Rejoins-nous les jeudis soirs de 20h à 22h à la salle de fête pour quelques TopSpin.

Mathieu



## L'APE ORBEIL (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES)

Les années 80 ont donné le ton en ce début d'année. L'APE a organisé une soirée autour de ce thème. Merci aux parents, à l'Amicale Laïque d'être venus nombreux pour animer cette soirée. Un énorme merci aux parents qui ont participé pour notre déco, tant dans la création que dans le prêt d'objets de cette époque (mobylettes, vinyles, téléphone etc...)

Le 13 mai, notre concours de pétanque a eu lieu, malgré une météo incertaine. Nous avons pu compter sur de nombreux participants, qui à l'unanimité, nous ont félicités sur l'organisation et la réussite de cette journée. Une fois encore merci aux parents pour leur aide. Sur de grosses manifestations comme celle-ci, leur aide est indispensable et nécessaire.

L'année scolaire s'est clôturée par un barbecue à l'issue de la kermesse. Parents et enfants ont pu profiter de cette journée autour des jeux, du spectacle du défoulkids proposé par nos amis de l'Amicale Laïque et Laetitia (la prof de danse) et bien d'autres surprises. Nous avons également offert les calculatrices Casio aux élèves de CM2.

Bien évidemment, entre tous ces événements, nos ventes de crêpes, de madeleines continuent d'être appréciées des petits mais pas seulement, les grands aussi !



Grâce à toutes ces activités, les élèves de chaque classe ont pu partir en voyage scolaire sur une journée, financé par l'APE et l'Amicale Laïque. C'est dans ce but que l'APE a été créée, et nous sommes très fiers de pouvoir enfin contribuer à ces projets.

L'Ape vous souhaite un très bel été, en famille et entre amis On se retrouve à la rentrée !

*L'équipe de l'APE*

## CLUB DES JOURS HEUREUX

Voilà les vacances arrivent et les activités vont être en sommeil.

Après une année bien remplie où se sont retrouvées autour d'un café et de jeux de société, bien au chaud dans le local prêté par la municipalité entre 10 et 15 personnes chaque jeudi après-midi, un moment de rencontre fructueux pour les échanges et la convivialité.

Afin que tous puissent se retrouver, chaque trimestre, c'est autour d'une table dans un restaurant issoirien que nous nous sommes attablés.

Une sortie d'une journée nous a conduits à Lezoux où beaucoup ont découvert le musée de la céramique. Notre sortie à Lemptegy a été reportée au mois de septembre trop de manquants pour cause vacances, voyage ou autre.



Si vous désirez nous rejoindre c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. Je peux vous garantir qu'adhérer à un club ne fait pas vieillir plus vite au contraire, il maintient un lien social dont nous avons tant besoin dans ce monde en folie.

Bonnes vacances à tous.

*Gisèle*

## LES FOURS EN FETES

Une première année qui a permis à l'association de réunir les habitants de la commune, ainsi que les amis et familles dans une ambiance conviviale et chaleureuse comme lors de la soirée du Beaujolais ou encore de la fête de la Sainte Paule, peut être un début de tradition...

A l'occasion de cette festivité, une partie de la recette a été donnée à l'école d'Orbeil. Elle sera utilisée pour renouveler les livres et jeux.

Pour continuer cette belle lancée, nous avons organisé la fête du pain qui a eu lieu à Naves pour la Saint Jean le 24 juin. A cette occasion des pains ont été cuits au feu de bois puis mis en vente à la buvette. Pour terminer cette journée, un repas a été servi sur la place du village, le tout cuisiné dans le four à bois.

Une journée alambic est en cours d'organisation pour le mois d'octobre, nous

ne manquerons pas de vous communiquer toutes les informations.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour nos festivités, qui nous le rappelons sont ouvertes à tous !!!



## LES AMIS DE NAVES (ADN)

Ce début d'année l'ADN a fait son traditionnel vin chaud avec un invité surprise Le Père Noël pour le plus grand bonheur des enfants, qui ont reçu un cadeau.

Au mois d'avril pour Pâques nous avons organisé une chasse aux œufs dans le village rassemblant 18 enfants qui sont repartis avec leurs chocolats.

Prochain rendez-vous un barbecue pétanque en septembre.

Les membres de l'ADN



## ORBEIL ANIMATIONS

La période hivernale a été une période calme où les membres d'ORBEIL ANIMATION ont remué leurs méninges pour vous proposer des nouveautés.

L'association ORBEIL ANIMATION a été créée pour l'ensemble des Orbeilloises et Orbeillois, de la plus tendre enfance jusqu'à un âge plus avancé. Nous voulons proposer des animations accessibles à tous.

Cette année, l'association a voulu innover et sortir de sa zone de confort pour offrir une animation ouverte à tous. L'idée du cinéma en plein air trottait depuis quelque temps dans nos esprits sans trop savoir comment procéder. Nous avons été accompagnés par Ciné Parc et le 1<sup>er</sup> juillet 2023, la veille de la fête du cinéma, la culture s'est invitée sur le terrain de foot à Orbeil.

Nous sommes impatients d'avoir vos retours et savoir si vous avez apprécié.

Cette animation vient à la suite du vide-grenier du 11 juin dernier qui comme chaque année prend de l'ampleur et a été un véritable succès sous un magnifique soleil.

Le second semestre sera un peu plus mouvementé. Il y aura la fête patronale le

premier week-end de septembre et nous vous réservons quelques surprises.

Le programme est toujours en cours d'élaboration mais ce qui est sûr, c'est que vous danserez et serez émerveillés devant le feu d'artifice du samedi soir.

Il ne faut pas oublier début décembre le Téléthon.

Bonne vacances à toutes et à tous !!!

Mail Orbeil Animation : [orbeil.animation@orange.fr](mailto:orbeil.animation@orange.fr)

L'équipe d'Orbeil Animation



# CALENDRIER PREVISIONNEL DES FESTIVITES DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2023

(A titre indicatif)

	Festivité	Lieu	Organisateur
<b>JUILLET</b>			
Samedi 1 <sup>er</sup> juillet à partir de 21h30	Cinéma en plein air	Terrain de la Prade	Orbeil Animation
<b>AOUT</b>			
Vendredi 18 août de 16 à 19h	Don du sang	Salle des fêtes	EFS, communes de Brenat et d'Orbeil
<b>SEPTEMBRE</b>			
Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre à 20h	Assemblée Générale	Salle des fêtes	Amicale Laïque
Samedi 2 et dimanche 3 septembre	Fête patronale	Salle des fêtes	Orbeil Animation
<b>OCTOBRE</b>			
Dimanche 1 <sup>er</sup> octobre à 14h	Théâtre	Salle des fêtes	Amicale Laïque
Week-end du 7-8 octobre	Alambique	Parking Salle des fêtes du Chauffour	Les Fours en fêtes
<b>NOVEMBRE</b>			
Samedi 4 novembre	Soirée Halloween	Salle des fêtes	APE
Samedi 25 novembre à 17h30	Loto	Salle des fêtes	Amicale Laïque
<b>DECEMBRE</b>			
Samedi 2 décembre	Téléthon	Salle des fêtes	Les associations de la commune
Vendredi 15 décembre	Noël pour les enfants de l'école	Salle des fêtes	Amicale Laïque